DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MAIRIE DE WILLER

DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

PERTES DE RÉCOLTES CAUSÉES (1) PAR SÉCHERESSE EN ÉTÉ 2026 POUR LES PARCELLES EN NATURES DE CULTURE « VIGNES », « TERRES » ET « PRES »

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 27 octobre 2026

À WILLER **Le 16 octobre 2026**

MAIRIE DE WILLER
HAUT-RHIN

Le Maire,
Rita HELL

NOTA – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.

(1) Indiquer ici la nature et, s'il y a lieu, la date des évènements qui ont causé des pertes.

FINANCES PUBLIQUES